

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

Numéro de document: 09-1993-6 Fiche établie le : 07/06/2010
Version : 6.00 Annule et remplace : 30/12/2008
Statut du document: Final Format : 11

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit :
3M(TM) PERFECT-IT(TM) III LIQUIDE A POLIR RAPIDE P/N 09374

Utilisation du produit :
Utilisé pour enlever les éraflures des surfaces peintes de
voiture.

Code d'identification :
GC-8008-4371-3, FC-1100-7048-7

Identification de la société :
Adresse : 3M FRANCE
 Boulevard de l'Oise
 95006 Cergy Pontoise Cedex
Téléphone : 01.30.31.61.61

email : Toxcoordinator FR/FR-Europe/3M/US@3M-Corporate

N° d'appel d'urgence :
ORFILA
Téléphone : 01.45.42.59.59

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou
gercures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et
vertiges .
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner
des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
Eau distillée	7732-18-5	20 - 40
EINECS n°: 231-791-2		
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	20 - 40
EINECS n°: 265-149-8		
Symboles et phrases de risques: [R:66-67 (classification 3M); Xn; R:65 (22ème adaptation); N; R:51/53 (Concawe report n°01/54)]		
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	20 - 30
EINECS n°: 215-691-6		
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	5 - 10
Sel d'alkylol ammonium	----	1 - 5
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	1 - 5
EINECS n°: 232-455-8		
Symboles et phrases de risques: [Xn; R:53-65 (classification 3M)]		

Nature chimique :
Voir ci-dessus.

4 PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :

Si des symptômes apparaissent, retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Retirer les vêtements et chaussures souillés. Laver la peau affectée avec de l'eau et du savon. Si des symptômes se développent, consulter un spécialiste. Laver les vêtements et chaussures souillés avant réemploi.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux à grande eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin .

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel médical. Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques :

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

Mesures particulières d'intervention :

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Evacuer de la zone dangereuse le personnel non protégé. Se reporter aux autres sections de cette FDS pour les informations relatives aux risques physiques, aux risques pour la santé, à la protection respiratoire, à la ventilation et aux équipements de protection individuelle. Eliminer toute source d'ignition. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Se rappeler qu'ajouter un matériau absorbant ne supprimera pas les dangers toxiques, corrosifs, ou d'inflammabilité.

Mesures après fuite ou déversement :

En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau. Mettre dans un récipient métallique. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

Méthodes de nettoyage :

Se reporter aux autres sections de cette FDS pour les informations relatives aux risques physiques, aux risques pour la santé, à la protection respiratoire, à la ventilation et aux équipements de protection individuelle. Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact avec les agents oxydants.

Prévention des incendies et des explosions :

Assurer la mise à la terre des récipients pendant le transvasement du contenu. Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Ne pas fumer en manipulant ce produit.

Prévention des explosions :

Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et autres sources d'ignition.

Conditions de stockage recommandées :

Matières incompatibles :

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart de la lumière solaire. Stocker à l'écart des agents oxydants.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites de moyenne d'exposition :

Oxyde d'aluminium (CAS 1344-28-1): VME = 10 mg/m³, Circulaire du 05/03/1985.

Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur: Demi-masque ou masque entier respiratoire à air purifié avec cartouches contre les vapeurs organiques et préfiltres contre les particules.

Protection des mains :

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée: Caoutchouc nitrile.

Protection des yeux :

Eviter le contact avec les yeux. Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit être porté, seul ou combiné, suivant le cas: Porter des lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau et du corps :

Eviter le contact avec la peau.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Conserver en dehors de la portée des enfants.

Ventilation recommandée :

Utiliser seulement en circuit fermé. Utiliser une ventilation collective et/ou une ventilation extractive locale pour limiter les expositions et/ou contrôler les émissions de vapeurs, brouillards ou aérosol. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique, couleur, odeur	:	Pâte visqueuse blanche. Odeur de kérosène.
pH	:	7.4 - 7.8
Point/intervalle d'ébullition (°C)	:	non déterminé
Point/intervalle de fusion	:	non déterminé
Point d'éclair - Coupe fermée (°C)	:	60
Température d'auto-inflammation	:	non déterminé
Limites d'explosivité dans l'air	:	
- Inférieure (% en volume)	:	non déterminé
- Supérieure (% en volume)	:	non déterminé
Pression de vapeur (hPa)	:	non déterminé
Hydrosolubilité	:	non déterminé
Densité relative (Eau=1)	:	1.12
Densité de vapeur (Air=1)	:	0.001125 g/ml
Composés organiques volatils (g/l)	:	342 g/l
Vitesse d'évaporation	:	non déterminé
Viscosité (mPa.s)	:	44000 - 53000
Teneur en matières volatiles (%)	:	non déterminé

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter :

Etincelles et/ou flammes. La chaleur.

Matières à éviter :

Non applicable

Produits de décomposition dangereux :
Monoxyde et dioxyde de carbone.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets en cas d'inhalation :

Peut être absorbé par inhalation en quantité nocive. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Une exposition prolongée ou répétée peut causer: Pneumoconiose(cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire.

Effets en cas de contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement.

Effets en cas de contact avec les yeux :

Légère irritation des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs et larmes.

Effets en cas d'ingestion :

Peut être absorbé par ingestion en quantité nocive. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données complémentaires :

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :

Non déterminée

Données et informations complémentaires :

Etant donné la diversité des réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant élimination. Lors des utilisations du produit ou des différentes phases de sa durée de vie, des composés organiques volatils peuvent être libérés dans l'atmosphère. Des réglementations

peuvent restreindre l'émission de composés organiques volatils car ils contribuent à la formation d'ozone et de brouillard. Ces réglementations pour les VOC peuvent varier. A cause des formations de brouillard et autres impacts, les émissions par évaporation ou autres moyens seront le plus possible minimisées.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit en l'état :

Incinérer dans un incinérateur agréé pour les déchets dangereux. Les déchets de produit peuvent être éliminés dans une installation agréée.

Déchets résultant de l'utilisation :

Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Emballages souillés :

Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Nomenclature des déchets : 08 01 11

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : 1263

Dénomination sur documents transport: Peinture

Groupe d'emballage : III

VOIES TERRESTRES (ADR/RID)

- Classe : 3

MARITIME (IMDG)

- Classe : 3

- Polluant marin : oui, (Distillats légers (pétrole), hydrotraités)

AERIEN (ICAO/IATA)

- Classe : 3

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage réglementaire :

Symbole(s)

N Dangereux pour l'environnement

Contient :

Phrases de risque :

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Conserver hors de la portée des enfants.

Tableau des maladies professionnelles:

84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Informations particulières :

Pour plus d'information, contactez 3M.

Remarques :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement 1907/2006/CE.

16 AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque mentionnées en section 3 :

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la réédition :

Mise à jour de la rubrique 3 (Informations sur les composants)

=====
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

